

Communiqué de presse - Bobigny, le 8 avril 2022

Commande publique : le Département de la Seine-Saint-Denis présente le programme d'achats d'une grande partie de ses travaux de 2022

Ce jeudi 7 avril, le Département de la Seine-Saint-Denis a présenté à plus de 200 acteur·rice·s des travaux publics son programme d'achats pour plus d'une trentaine de projets de travaux lancés en 2022, représentant près de 300 millions € d'investissement. Les ambitions sociales et environnementales prises en compte dans l'attribution des marchés ont également été présentées, afin de faire de la commande publique responsable un levier de l'insertion et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Avec un budget global de 408 millions € d'investissement en 2022, **la Seine-Saint-Denis se place comme le 6ème Département de France en matière d'investissement.** Au-delà des grands plans de rénovation et de construction qui se sont succédés depuis 2010 en faveur des collèges, le Département porte également des programmes ambitieux autour des voiries, des espaces verts ou encore de l'assainissement.

Avec l'arrivée de 21 gares du Grand Paris Express et la construction de nombreux équipements liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, **la Seine-Saint-Denis est à la croisée des chemins de grands projets d'aménagement et saisit l'opportunité d'une transformation durable de son territoire,** qui sera bénéfique à l'ensemble des habitant·e·s.

Plus d'une trentaine de projets présentés aux acteur·rice·s des travaux publics

Afin d'inviter les actrices et acteurs du secteur des travaux publics à prendre part à cette dynamique de transformation du territoire, le Département de la Seine-Saint-Denis a organisé une rencontre au Stade de France ce jeudi 7 avril, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Saint-Denis et InserEco 93', rassemblant plus de 200 participant.e.s.

Plus d'une trentaine d'opérations, correspondant à près de 300 millions € d'investissement, ont été présentées, parmi lesquelles : la rénovation énergétique, la construction ou la reconstruction de collèges ; la réhabilitation du stand de tir de Marville à La Courneuve ; la création d'une baignade naturelle dans le parc Georges Valbon ou encore des travaux d'aménagement en lien avec le prolongement du Tramway T1.

Support de présentation des projets sur demande

Les enjeux environnementaux au cœur de ce programme d'achats

Les opérations lancées devront répondre à des **normes écologiques très importantes** correspondant à trois objectifs ambitieux que le Département souhaite concilier :

- **Réduire les impacts environnementaux**, par la construction bas-carbone, le réemploi des matériaux, l'utilisation de matériaux biosourcés ou encore le recyclage systématique et aussi local que possible des déchets de chantiers.
- **Adapter les constructions et les aménagements aux changements climatiques**, pour que leur usage reste possible dans le contexte des bouleversements annoncés : conception bioclimatique, confort d'été et rafraîchissement, préservation de la biodiversité...
- **Soutenir le développement de filières dédiées à ces enjeux** sur le territoire, où l'on observe que les acteur·rice·s de l'économie sociale et solidaire s'organisent pour faire émerger des solutions innovantes. Le Département souhaite faciliter les coopérations et les synergies, pour renforcer la capacité de ces structures à répondre aux marchés publics.

Les marchés du Département comme vecteur de progrès social

Les efforts du Département ont permis de réaliser près de 250 000 heures d'insertion (soit 155 ETP) grâce aux marchés sur la période 2018-2020. Plus de 1 000 personnes ont pu bénéficier d'un statut salarié et d'un parcours vers l'emploi durable.

Aujourd'hui, le Département se fixe des objectifs encore plus ambitieux et souhaite que les clauses sociales de ses marchés contribuent à doubler les opportunités d'emplois de transition pour les habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis. L'ensemble des actes d'achats sera étudié pour déterminer les dispositions sociales qui peuvent y être incluses. **Un taux de 10% pourra être adopté en matière de clause sociale**, en lien avec les standards olympiques.

Pour aider les entreprises à être parties prenantes de cette démarche, le Département les accompagne par le biais de « facilitatrices et facilitateurs de la clause sociale ». Elles et ils accompagnent les attributaires des marchés en fonction de leurs objectifs et besoins.

Par ailleurs, le Département souhaite faciliter l'accès à ses marchés pour les entreprises de l'inclusion. Il s'engage pour cela dans **un programme volontariste de marchés réservés grâce aux crédits de la nouvelle donne de ses politiques d'insertion, avec pour objectif d'y consacrer 2 millions d'euros en 2022.**

« Depuis plus de 10 ans, le Département de la Seine-Saint-Denis est engagé dans une démarche d'achats responsables, pour faire de la commande publique un vecteur de transition écologique et de progrès social. Alors que la Seine-Saint-Denis va connaître dans les 10 années à venir des opportunités majeures, liées notamment aux Jeux Olympiques et Paralympiques, nous devons plus que jamais être exemplaires, en encourageant les entreprises à être parties prenantes de cette démarche d'insertion, de réduction de nos impacts environnementaux, et d'adaptation de nos constructions aux changements climatiques. Je tiens à ce que le Département, par le biais de ses marchés, soit un moteur de transformations vertueuses et durables pour la Seine-Saint-Denis et ses habitant·e·s. »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Gaby Léonard – gleonard@seinesaintdenis.fr – 06 10 76 04 43